

*Archives
de la Guadeloupe.
Caravelle*



BULLETIN MENSUEL

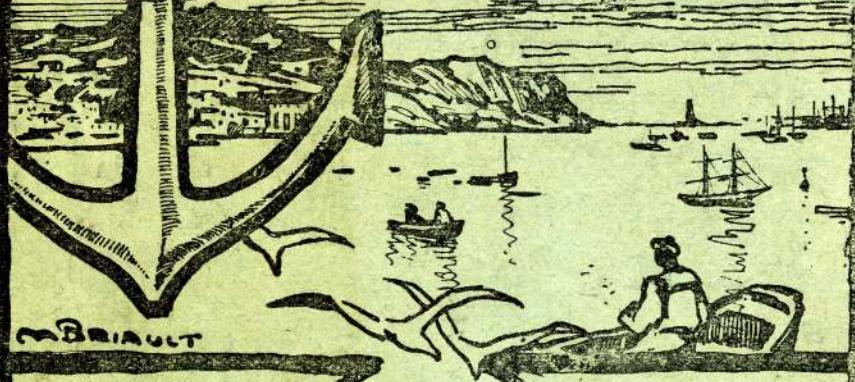
8^e Année

N° 94



Du 15 OCTOBRE
au 15 NOVEMBRE
1931

LE FOYER PAROISSE



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

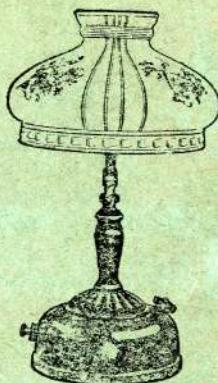
FRANCE . . 10 fr.

ETRANGER . . 12 fr.



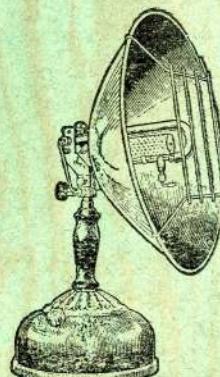
ADMINISTRATION

au Presbytère
de Saint-Pierre

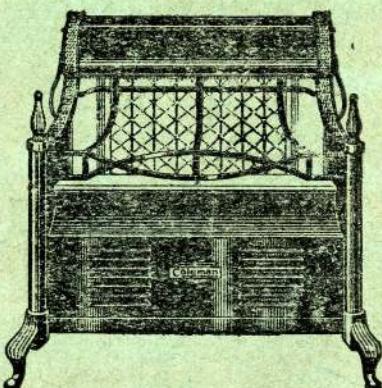


AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



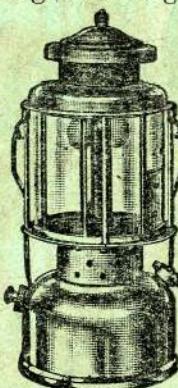
Modèle No. 489



d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et

restent toujours propres.

Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi si bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me}. V^e A. PATUREL.

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant : J. Cardinal.



— 227 —

LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIERE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



— 238 —

VÊTEMENTS TIP TOP

La COUPE fait le costume mais.... le COSTUME fait l'homme !



Oubliez pas qu'on vous jugera
beaucoup d'après votre cos-
tume. Par conséquent, pour
être toujours assuré d'avoir,
un Costume de bon goût,
un Costume à la dernière mode,
un Costume de qualité supérieure,
un Costume au prix modéré, de

\$ 24

adressez-vous à

Tip Top Tailors Ltd.

Renseignements et échantillons

Chez Etienne DAGUERRE

Saint-Pierre & Miquelon



Service paroissial et Renseignements divers

PAROISSE DE SAINT-PIERRE

Cours de Catéchisme (*Année scolaire 1931-1932*).

I. PETIT CATÉCHISME, pour les enfants qui auront sept ans dans le courant de la présente année : Au Foyer paroissial, le jeudi à 10 h. 1/2.

II. CATÉCHISME PRÉPARATOIRE, pour les enfants nés en 1921 :
Au Foyer paroissial, le mardi et le vendredi, à 11 h.

III. CATÉCHISME DE LA COMMUNION SOLENNELLE ET DE LA CONFIRMATION, pour les enfants nés en 1920, *et ayant suivi pendant un an le Catéchisme préparatoire*:
Dans la chapelle du Sacré-Cœur, le lundi, le mercredi et le vendredi, à 11 h.

IV. CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, après la Communion solennelle :
Dans la chapelle du Sacré-Cœur : *Pour les garçons, le mardi à 11 h. ; pour les filles, le samedi à 11 h.*

N B. — L'Instruction religieuse que les parents sont tenus, sous peine de faute grave, d'assurer à leurs enfants, fait partie du programme des matières classiques dans les Ecoles chrétiennes.

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ;
le soir, de 2 à 3 h.

CONFESSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi ONDOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.
Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.



Calendrier du Mois de Novembre 1931

N. B. — A partir du 1^{er} novembre, les Messes auront lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine, à 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — L'Angelus sera sonné le matin à 6 h.. et le soir à 6 h. 1/2.

1 Dimanche. — 1^{er} du mois. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS.. — Le T. S. Sacrement sera exposé à la grand'messe et aux vêpres. — A 2 h., vêpres, exercice du Saint Rosaire et bénédiction.

N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.
Le soir, à 6 h., vêpres des morts, instruction et absoute.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière, applicable aux défunt, à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des sacrements et que l'on récite quelques prières (par exemple 5 Pater et Ave) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi, et demain toute la journée.

— *Les quêtes qui ont lieu aux Offices des Morts sont au profit des Ames du Purgatoire.*

2 Lundi. — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. — Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui trois messes. Il y aura donc des messes à partir de 6 h. 1/2. — A 9 h., Service solennel demandé par le Conseil Municipal pour les Soldats et Marins morts à la guerre ; puis procession au cimetière et bénédiction des tombes. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute.

3 Mardi. — A 9 h., *Messe solennelle pour tous les défunts de la paroisse* — Le soir, à 8 h., comme hier.

4 Mercredi. — St Charles, év. et conf. — A 8 h., messe avec chants

5 Jeudi. — Fête des Saintes Reliques. — Les Reliques que possède notre église seront exposées pendant la journée à la vénération des Fidèles. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Le soir, à 8 h., Office du Sacré-Cœur.

7 Samedi. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

8 Dimanche. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise.

10 Mardi. 2^{me} du mois. — St André Avellin, conf. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

11 Mercredi. — St Martin, év. et conf. — 13^{me} Anniversaire de l'Armistice. — Le soir, à 6 h., Office : chapelet, chant du *De profundis* pour les soldats et marins morts à la guerre ; puis du *Te Deum* d'actions de grâces.

15 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

18 Mercredi. — 3^{me} du mois — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

19 Jeudi. — Ste Elisabeth, veuve. Le soir, à 5 h. au Foyer paroissial, conférence (Histoire Sainte et projections) pour les élèves des écoles libres.

21 Samedi. — Présentation de la Ste Vierge. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

22 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. des garçons. — Après les vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.



26 Jeudi. — Le soir, à 5 h., au Foyer paroissial, conférence et projections pour les élèves de l'école publique.

28 Samedi. — A 7 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe et comm. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

29 Dimanche. — 1^{er} de l'Avent.

30 Lundi. — St André, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.



LA

BOONNE

SAGE



LE CULTE CATHOLIQUE

3. — La Religion et le Culte (*Suite*).

Comme le Culte mosaïque et le Culte patriarchal, le Culte catholique a Dieu, et Dieu seul pour objet final : car Dieu est le Maître, le Sauveur, et l'Auteur de tout bien. Mais, en plus, il est surtout adoré, servi et aimé par nous comme un père. Il est le « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob »; mais il est aussi le Dieu de tout le monde, il est surtout le Dieu de ceux en lesquels sa grâce, c'est-à-dire sa vie, resplendit.

Il est le Dieu « unique », mais l'Unité de son Essence comprend la Trinité des Personnes.

Le Messie n'est plus à venir ; il est venu. Il a habité parmi nous. Il nous a communiqué ce qu'il avait à nous dire. Et pendant qu'il nous dirige invisiblement par l'Esprit de Vérité, il réside lui-même dans le « tabernacle » de nos temples, et s'y substitue journallement aux anciens sacrifices...

Dieu, — Père, Fils et Saint-Esprit, — Jésus-Christ, Dieu fait homme — voilà donc l'objet propre du Culte catholique.

Si nous honorons les Anges et les Saints -- sans les adorer jamais --, c'est en vue de Dieu qui les a discernés par des grâces spéciales, qui nous les a donné comme des modèles, et qui est plus sensible à leur prière qu'à la nôtre. Faibles et pécheurs, nous nous adressons, pour être mieux écoutés de Dieu, à des créatures meilleures que nous, et plus puissantes : y a-t-il rien de plus raisonnable ?

C'est de ce sentiment que s'inspire le culte particulier que l'Eglise catholique a toujours rendu à la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de



Jésus, Verbe de Dieu fait homme. Marie est donc légitimement appelée « Mère de Dieu ». En l'honorant ainsi, nous ne faisons que continuer près d'elle le salut de l'Ange Gabriel : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce ! Le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre les femmes... »

La tradition constante de l'Eglise est que, avant, pendant et après sa maternité divine, Marie a toujours gardé sa virginité, qu'elle n'a jamais commis aucune faute. Cette même Tradition, maintenant consacrée par des définitions infaillibles, nous enseigne en outre que Marie fut préservée de toute souillure du péché originel et « remplie de grâce » dès le premier instant de sa vie : c'est ce qu'on appelle l'Immaculée Conception. Pouvait-il convenir, en effet, que le corps de Marie destiné à former le corps de Jésus, perdit quelque chose de son intégrité virginale, et que son âme eût été jamais effleurée par l'ombre même du mal ?

Jésus, seul Médiateur entre Dieu et les hommes, est le seul Dispensateur du Salut : mais Marie est sa mère, et, par le fait, elle est la nôtre, à nous que Jésus a daigné appeler ses frères et qu'il a adoptés comme tels (S. Math., XVIII, 10 ; S. Jean, 1, 12 ; Rom. VIII, 29). Séparée de Dieu -- si l'on peut ainsi parler de celle qui lui est le plus unie -- par une infinie distance, elle est cependant la plus élevée de toutes les créatures, la plus pure, la meilleure, la plus compatissante aussi. En nous adressant à la Mère, nous savons que nous faisons plaisir au Fils, l'expérience nous prouve que cet intermédiaire est bon, et notre foi trouve en cette piété filiale quelque chose de plus tendre et de plus humain...

En résumé, le Culte catholique, tel qu'il doit être compris, est l'ensemble des hommages ou honneurs publics que nous devons rendre à Dieu, Expression extérieure de nos croyances, il complète la Loi morale et en forme comme le cadre, pour la sanctification de l'Individu, de la Famille et de la Société ; et c'est pourquoi le Culte est à la fois un devoir individuel, familial et social.

Mais, tandis que toutes les autres religions prétendent honorer Dieu dans son ciel, le Catholicisme seul honore Dieu sur terre et le met en relation directe avec l'homme. Les autres religions nous parlent de Dieu; la Religion catholique nous le donne. Elle nous unit à lui dans l'Eternité. Par l'Eucharistie, elle nous met en contact avec le Médiateur qui, seul, peut relier les deux extrémités séparées par la faute originelle, le Fini et l'Infini. Idée si belle qu'elle n'a pu naître dans l'esprit de l'homme !

(A suivre)

MGR A. LE ROY.



LE FOYER PAROISSIAL

C'est le moment de penser à renouveler l'abonnement : 10 fr. pour la France ; 12 fr. pour les pays étrangers.

Chers Abonnés, si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs — qui est de 20 fr... ou plus ! Votre générosité permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.

Et si vous avez des parents, des amis au Canada, aux Etats-Unis, dans la Métropole, abonnez-les, ou faites les abonner : ce sera un nouveau lien qui reliera à St-Pierre tous ces chers absents.

A Saint-Pierre, le montant des abonnements pour 1932 peut être remis à Mlle Jeanne Gloanec, dans le courant de décembre ; à Miquelon et à l'Ile-aux-Marins, à M. le Curé. Nos Abonnés de France et de l'Etranger voudront bien l'adresser, par un mandat ou une lettre recommandée, au Directeur du FOYER PAROISSIAL, à Saint-Pierre (Iles Saint-Pierre et Miquelon).

Abonnements et cessation d'abonnement. — Au cas où l'on voudrait cesser l'abonnement, qu'on ait la bonté de nous retourner le Bulletin.

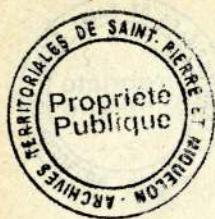
Rappelons que les abonnements partent du mois de janvier. Les abonnés inscrits dans le courant de l'année reçoivent les N° parus depuis le mois de janvier précédent.

Changement de domicile. — Quand il y a changement de domicile, on voudra bien nous en aviser sans retard, afin que le *Foyer paroissial* ne subisse pas de retard dans la distribution.

Quand il y a lieu de faire une nouvelle adresse, on voudra bien envoyer 1 franc pour frais d'impression.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années précédentes, soit 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930. — Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages pour les relire puisqu'elles gardent le souvenir d'un passé plus ou moins connu, et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr. — Les 7 années : 40 francs.



Périodiques recommandés : — *La Croix* (*Quotid.*) — *La Croix du Dimanche*. — *La Croix des jeunes gens*. — *La vie Catholique* (*hebd.*) — *Le Pèlerin* (*hebdom.*) — *Le Noël* (*pour jeunes filles*). — *Bernadette* (*pour fillettes*).

Pour tous renseignements et abonnements, on peut s'adresser à la Direction du FOYER PAROISSIAL.

Aêtes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1931)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 20 septembre : FITZPATRICK, Albert-Francis. Parrain : Maurice Yvon ; marraine : Eva Lefèvre. — SIOSSE, Marie-Antoinette. Parrain : Louis Langlois ; marraine : Marie Siosse. — MORAZÉ, Marc-Julien-Joseph. Parrain : Julien Morazé ; marraine : Julie Jézéquel. — *Le 27 septembre* : TONNUSSI, Jean-Henri-Eugène. Parrain: Francis Ollivier; marraine: Marguerite Heudes. — LETOURNEL, Jean-Léon-Albert. Parrain : Emile Pichon ; marraine : Albertine Letournel. — *Le 1er octobre* : STACEY, Albertine-Marie-Thérèse. Parrain : Frédéric Stacey ; marraine : Ernestine Tillard. — *Le 4 octobre* : GOZIOU, Marguerite - Marie-Francine. Parrain : Francis Heivé ; marraine: Marie Lapaix. — PATUREL, Geneviève-Henriette-Marie-Thérèse. Parrain : Michel Téletchéa ; marraine : Rose Paturel. — *Le 11 octobre* : LE HORS, Marie-Françoise. Parrain : Henri Morazé ; marraine : Simone Hardy.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de mariage, *le 23 septembre* : TILLARD, Amédée-Louis-Joseph, et DELACOUR, Louisa.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,
Le 29 septembre : LACROIX, Jean-Baptiste 63 ans.

A lire — parce que très beau, très bon, très intéressant :

1^o L'Almanach du « PROPAGATEUR DES TROIS AVE MARIA »

(Prix franco : 1 fr. 60. — La douzaine : 18 fr.)

2^o L'Almanach du PETIT PROPAGATEUR

(Prix franco : 1 fr. 35. — La douzaine : 18 fr. 50)

Au Bureaux du PROPAGATEUR DES TROIS AVE MARIA.

Blois (L. et Ch.)



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1931)



Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 septembre au 15 octobre, ont été de 18 vapeurs et 35 voiliers.

Distinction honorifique. — Par décret en date du 17 août 1931, la décoration du *Mérite Agricole*, Grade de Chevalier, a été conférée à M. Mathurin Le Hors, ingénieur à St-Pierre.

M. Le Hors, qui est un fervent de la flore de nos parages, a envoyé un herbier de grande valeur à l'Exposition coloniale.

Un écho de Terre-Neuve. — « Nos footballeurs, avons-nous dit dans le F. P. du mois dernier, sont rentrés de Terre-Neuve très heureux de leur voyage et de la cordiale réception qui leur avait été faite à St-Jean. » Le courrier vient de nous apporter la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir de communiquer aux membres de l'A. S. S. P. et à leurs amis.

St-John's. N. F. I.D. Box 722
22 Septembre 1931,

Monsieur le Directeur du *Foyer paroissial*,

A l'occasion de la visite à St-Jean de Terre-Neuve de l'équipe de football de votre cité, je me fais un devoir autant qu'un plaisir de vous faire connaître la bonne impression produite par les membres de cette équipe sur la population du chef-lieu de ce Dominion.

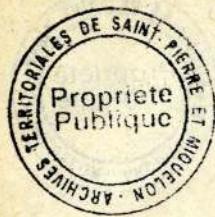
Non seulement vos concitoyens ont fait preuve, une fois de plus, de cet esprit de sport qui les distingue, mais en dehors de l'arène, leur conduite et leur politesse ont fait contraste avec l'attitude de trop d'équipes de cette sorte venues à Terre-Neuve.

Leur passage, trop court malheureusement, parmi nous, a laissé un bien agréable souvenir à tous ceux qui se sont trouvés en contact avec eux et auxquels ils ont appris à mieux connaître et apprécier les qualités françaises.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Georges TRICOCHE,
licencié-en-droit,
ancien officier d'artillerie française.

A l'hôpital de Saint-Pierre. — La nouvelle clinique chirurgicale et maternité de l'hôpital-hospice de Saint-Pierre a ouvert ses portes le mardi,



29 septembre. La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence de M. Sautot, Gouverneur p. i., de M. Gloanec, Maire, du Dr Gonzalès, Chef du Service de Santé, des membres du Conseil d'Administration et du Conseil municipal, des Chefs des différents Services de la Colonie et de plusieurs autres personnalités de la ville.

Sur l'invitation de M. le Gouverneur, Mgr Heitz, P. éfet Apostolique, assisté du R. P. Cardinal, curé de la paroisse, et du R. P. Letourneau, aumônier de l'hôpital, a procédé à la bénédiction des locaux de la clinique. Puis les assistants ont visité le nouvel établissement et admiré les aménagements et l'outillage qui répondent à toutes les exigences de la médecine et de la chirurgie.

Au cours d'un vin d'honneur offert aux invités, plusieurs discours ont été prononcés. Ont pris la parole M. le Gouverneur, le Dr Gonzalès, M. le Maire et le Dr Colibœuf-médecin-commandant, arrivé ces jours derniers pour prendre la succession du Dr Gonzalès comme Chef du Service de Santé. Tous ont exprimé leur satisfaction de voir enfin la Colonie dotée d'une œuvre de si grande nécessité et d'idéal humanitaire.

Ajoutons que l'Administration allouera un livret de caisse d'épargne de 1.500 fr. au premier garçon et à la première fille qui naîtront dans la nouvelle maternité ; le deuxième garçon et la deuxième fille bénéficieront d'un livret de 1.000 francs.

Un hydravion à Saint-Pierre. — Le 30 septembre, à 6 h. du soir, un fort ronflement de moteur se fait entendre : un hydravion vole à pleine vitesse et après un virage impressionnant, amérit dans l'avant port du Barachois. Il s'agit du S. 18 M, parti de Boston le 1er juillet pour explorer le Labrador, où il a passé près de deux mois. Revenu par St-Jean, il est resté deux jours à St-Pierre : les amateurs en ont profité pour recevoir le baptême de l'air, moyennant cinq dollars pour un quart d'heure de vol. Le S. 18 M. est reparti pour Port-aux-Basques, Sydney et Boston le 2 octobre à 14 heures.

Sainte Thérèse. — La fête de Ste Thérèse a été célébrée à St-Pierre avec toute la piété que la chère Sainte pouvait attendre de nos bons chrétiens. La statue de la Sainte s'élevait dans le sanctuaire, avec ses reliques que de nombreux fidèles sont venus baisser après chaque office. Le 4 octobre, la solennité de Ste Thérèse coïncidait avec celle du St Rosaire. Et le prédicateur M. l'abbé Houée, professeur au Collège, a fait ressortir comment Ste Thérèse a uni dans sa dévotion l'amour de Dieu à l'amour de sa Mère du Ciel, la Sainte Vierge.

Puisse Ste Thérèse continuer à protéger St-Pierre et la Colonie !



Ville d'Ys. — L'aviso « Ville d'Ys » est arrivé à St-Pierre le jeudi 8 octobre à 11 h. 15, après une tournée au Groenland, où ils ont constaté que les voiliers réussissaient mieux la pêche que les chalutiers. Le vendredi 9 octobre, les fusiliers marins du bord ont fait un exercice de tir au stand « Henri Sautot ». Le dimanche 11 octobre, les marins vinrent jouer un match de football avec l'A. S. S. P. Ce fut une partie « très amicale », où il n'y eut guère de phase de jeu brillante. Enregistrons simplement le résultat, qui fut de 10 buts à 1 en faveur de l'A. S. S. P.

La « Ville d'Ys » a quitté St-Pierre pour France le mercredi 14 octobre, laissant au cœur de tous le regret des « cols bleus », qui rappelaient si bien notre chère patrie.

Fête de la Ste Enfance. — Elle fut célébrée le dimanche 11 octobre. Aussi les enfants faisaient-ils église comble pour la cérémonie de l'après-midi. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Cardinal, où, faisant contraster la misère des petits infidèles avec le bonheur des enfants chrétiens il fit appel à la charité de ces derniers pour donner aux pauvres païens leurs prières, leur argent et, au besoin leurs efforts d'apostolat et de dévouement missionnaire. La procession « des enfants » a été suivie avec grand intérêt. On y pouvait admirer un « suisse » imposant, scandant de sa canne une marche majestueuse, entouré de petits Chinois et Annamites. Nous devons remercier nos dévouées religieuses d'avoir si bien préparé ces jolies scènes évocatrices de la vie en pays missionnaire.

Mouvement des passagers. ARRIVÉS, le 29 septembre, par le « Fleurus » : MM. E. Cormier, E. Chapdelaine ; Mmes Hagen et Gautier. — Le 3 octobre, par le « Farnorth » : M. E. Rebmann, M. et Mme A. Ollivier. — Le 5 octobre, par le « Magnhild » : M. E. Briand, M. et Mme Joret.

PARTIS, le 23 septembre, par le « Silvia » : MM. J. Légasse, E. Norgeot. — Le 4 octobre, par le « Fleurus » : M. Verhoven, Mme F. Saliou et enfant. — Le 5 octobre, par le « Farnorth » : M. B. Parsons. — Le 7 octobre, par le « Rosalind » : MM. I. Colombani, F. Heudes, P. Lebailly, P. Leliec ; *Mlle M. Levavasseur.

A Vendre :

Une Ferme, située à l'Anse-à-Ravenel. Payable au comptant ou à crédit en 3 ans. — S'adresser à M. Gaston Vidal.

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.

— Une Maison avec garage et automobile et trois jardins, à vendre ensemble ou séparément. — S'adresser à M. Joseph Michel, angle des rues Nielly et Richerie.

— Un poney, cabriolet, traîneau et Harnais en bon état.
S'adresser à M. P. Saillard.

— Ensemble ou séparément un bon cheval, un tombereau, 2 voitures, un traîneau. — S'adresser à Mme Victor Madé, Avenue de l'Abattoir.



Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1931)

Visite de Monseigneur. — Monseigneur est venu passer quelques jours au milieu de nous à l'occasion de sa visite canonique. Il est arrivé le 24 septembre au matin ; et le lendemain, à la salle de l'Etoile, comble ce soir là, il donnait une conférence sur son voyage en France. Cette causerie familière, paternelle, dans laquelle furent évoquées successivement, Rome, Lisieux, l'Exposition Coloniale, dans laquelle furent évoquées aussi les silhouettes de personnes bien connues, intéressa vivement les auditeurs et on eût souhaité qu'elle se prolongeât encore. En terminant, Monseigneur a apporté à tous la bénédiction du St Père.

La situation. — Elle n'est pas brillante. La morue n'est pas encore vendue. En tout cas il a fallu, pour la conserver, la laver et la sécher : travail minutieux qui a pris jusqu'à présent une partie des belles journées. Le poisson est beau et bien préparé. Servira-t-il ? En toute hypothèse, les pêcheurs qui, en général voient deux campagnes gravement compromises, savent gré des efforts tentés en ce moment pour leur assurer un débouché ; ils ont confiance que la Providence ne les abandonnera pas. Quelques-uns ont trouvé un travail rémunératrice. En trouveront-ils tous ? Ce serait à désirer. Le mot d'ordre est plus que jamais l'union et l'effort en commun, seuls capables, par les mutualités et les œuvres de bienfaisance, de conjurer la crise qui, nous l'espérons, ne sera que passagère.

Chez

Albert OZON

Gramophone - Saxophonie

Brunswick Panatrop

Prix réduits.

Eugène DAVID

SALON de COIFFEUR

Ancienne Maison Royer, Rue de l'Hôpital.

A Vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements et grand terrain.

S'adresser à M. Frédéric Heudes.

F. Ollivier & J. Tunnnisi

Entrepreneurs de Monuments funéraires en bois & béton.



Un peu de notre Histoire (89).

- 1818 -

Dans celle même lettre au ministre — il en a été question au dernier numéro du *Foyer paroissial* — M. Bourrilhon insiste de nouveau pour que les étrangers puissent venir commercer avec la colonie, puisqu'on ne peut pas compter sur les armateurs métropolitains pour approvisionner celle-ci.

Voici comment s'exprime M. Bourrilhon.

« J'ai l'honneur d'écrire à V. E. l'état général des navires étrangers admis à St-Pierre et Miquelon pendant l'année courante.

« Il résulte de cet état que les Américains n'ont importé ou du moins vendu, en 1818, qu'une quantité insignifiante d'articles qui auraient pu être fournis par la métropole, notamment de farine et de biscuit, et cela prouve que toutes les fois que la récolte ne manquera pas absolument en France, le commerce national n'aura pas le commerce des Américains à redouter. »

« Je suis plus que jamais pénétré au reste de la nécessité qu'il y a d'admettre les étrangers dans ces îles et je n'hésite pas à ajouter que si on décide à les exclure et qu'on n'ait pas soin d'approvisionner les magasins de manière à ce que l'Administrateur en chef puisse, en cas de besoin, venir au secours des habitans, tous seront obligés d'abandonner le pays avant trois ans. »

C'est aussi en cette même année qui furent tentés les premières essais de culture.

Le 16 août, M. Bourrilhon avisait le ministre que les semis ordonnés par lui avaient été faits à St-Pierre. Déjà, dit-il, les plantes commencent à lever, mais il est à craindre, en raison de l'arrivée tardive de la gabarre « l'Expéditive » qui nous a apporté les semis, qu'il n'aient pas acquis assez de force avant la fin de la belle saison pour résister à la rigueur de nos hivers. »

Nous publierons plus tard la correspondance et les rapports sur les résultats que donneront les essais entrepris. (Voir pour mémoire le No 83 du *Foyer*).

Le 1er novembre 1818, M. Bourrilhon, autorisé à rentrer en France, passa le commandement de la colonie à M. Borius, désigné par le Roi pour exercer l'intérîm.

Le 31 octobre, il avait adressé au ministre la lettre suivante qui séduit par la franchise et la modestie du caractère de son auteur.

« Monseigneur, La gabarre de S. M. « La Lionne », paraissant devoir partir



du 12 au 15 novembre, j'étais convenu avec M. Borius, depuis plusieurs jours, que j'arrêterai mon service au 31 octobre et que je lui en ferai la remise le lendemain. Je viens d'effectuer ce projet. »

« Vous trouverez ici, Monseigneur, tous les documents qu'il m'était ordonné d'adresser au département dans cette circonstance, par la dépêche du 1er juillet dernier No 16, et entière copie du mémoire que j'ai remis à mon successeur, sur l'état des affaires. »

« Peu habile à faire valoir mes services, Monseigneur, je ne terminerai pas cette lettre comme beaucoup d'autres feraient à ma place par la citation de ce que j'ai pu faire d'utile et de toutes les difficultés que j'ai eu à vaincre. Je me borne à prier V. E. de remarquer que lorsqu'on m'a confié l'Administration des îles Saint-Pierre et Miquelon, on a eu particulièrement en vue de charger du rétablissement d'une colonie où tout était à créer, un homme qui, par les connaissances locales qu'il avait du pays, parviendrait à ce but en peu de temps, et avec la plus grande économie possible. Or je crois avoir sous ce rapport parfaitement bien rempli la tâche qui m'était imposée, et je pense même que proportionnellement au nombre d'employés qu'on avait mis à ma disposition, j'ai fourni au ministère tous les renseignements qu'on pouvait attendre de mon zèle.

« Je ne prétends pas toutefois Monseigneur, n'avoir pas commis de fautes, je m'en reproche une très grande, celle de n'avoir pas su toujours déployer assez de sévérité ; mais un point sur lequel j'ai lieu d'appuyer fortement, c'est que pendant toute ma gestion, je n'ai pas cessé un instant d'être dirigé par les intentions les plus pures et par le Dévouement le plus entier à Sa Majesté. »

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc. Bourrilhon.

M. Bourrilhon s'embarqua sur « La Lionne » le 18 novembre. C'est un honneur pour ce commissaire de la marine d'avoir assumé la lourde tâche de rétablir la colonie de Saint-Pierre et Miquelon.

Bien que d'un caractère où le septicisme dominait, le commissaire Bourrilhon fut néanmoins un habile administrateur. Le gouvernement qui connaîtait l'homme fut donc bien inspiré en le choisissant pour remplir la délicate mission du rétablissement de St-Pierre et Miquelon et ce haut fonctionnaire justifia la confiance qu'on avait mise en lui.

Aussi les descendants des pionniers qui vinrent avec lui en 1816, doivent-ils garder une éternelle reconnaissance à la mémoire de cet homme qui, malgré son âge, sous un climat rigoureux où il s'épuisa, s'ingénia avec un zèle infatigable et une énergie indomptable, en dépit de difficultés inouïes, à maintenir, haut et ferme, le drapeau de la France sur ces rochers, seuls vestiges de nos magnifiques possessions de l'Amérique du Nord.



Le commissaire Bourrilhon doit donc être placé sur le même piédestal que les d'Angeac, de l'Espérance et Danseville.

(*A suivre*)

E. S.

Chronique de Miquelon

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1931)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,
Le 2 octobre : Josèpha-Marie-Thérèse Detcheverry. Parrain : Julien Detcheverry ; marraine : Madeleine Detcheverry.

* * *

Vie paroissiale. — La vie paroissiale à Miquelon revêt un caractère de grande piété envers N.-D. du Saint-Rosaire. Tous les soirs à 5 h. 1/2, l'Eglise est pleine de fidèles qui y viennent pour la récitation du chapelet. Puisse la Ste Vierge obtenir de nombreuses bénédictions pour tous!

Un aigle de 2 m. 20 d'envergure. — Le 5 octobre, Léon Detcheverry sortant du grand étang en doris aperçut un grand oiseau qui venait du N. E. Cet oiseau vint se poser tout près du rivage et un coup de fusil bien ajusté l'abattit net. C'était un aigle de 2 m. 20 d'envergure.

Visite de Monseigneur. — Attendu depuis plusieurs semaines, Mgr le Prélat Apostolique a fait promis d'aller donner la Confirmation à Miquelon aux premiers jours libres après son retour de France. Il nous est arrivé le vendredi 9 octobre, vers midi, par le « Colonia ». Une foule nombreuse avec le Père Lucas, curé, et M. Gilles Detcheverry, maire de la commune, était venu le saluer au débarcadère, pendant que les deux cloches de l'église l'acclamaient à leur façon. La traversée (4 heures et demie) avait été un peu rude, mais notre vénéré Père ne manifestait aucun signe de fatigue. Il compte passer une semaine, peut-être deux, à Miquelon, pour prendre un peu de repos. La cérémonie de Confirmation aura lieu le dimanche 10 octobre. Notre prochaine chronique en rendra compte.

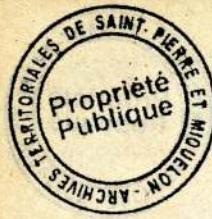
Albert PEN

TAXI No 101

Jour et Nuit

TAXI No 101

For day and night service



L'Enfant gâté

L'ennemi mortel de l'autorité et du respect, c'est l'enfant gâté !

On rit quelquefois en parlant des enfants gâtés : je n'en ai jamais ri ; jamais la vue d'un enfant gâté n'a pu m'arracher un sourire. Rien n'est moins plaisant. C'est pour moi quelque chose d'effroyable, effroyable dans le présent, effroyable dans l'avenir.

Il y a bien des manières de gâter un enfant : on gâte son esprit par l'exagération inconsidérée des louanges ; on gâte son caractère en lui faisant faire toutes ses volontés ; on gâte son cœur en s'occupant de lui à l'excès, en l'adorant ou l'idolâtrant.

Rien ne peut donner l'idée de ce que deviennent les enfants qui sont gâtés par la mollesse, qui sont gâtés parce qu'on leur fait trop de caresses, parce qu'on leur témoigne une tendresse trop sensible, parce qu'on accorde à leurs goûts, à leur appétit, à leurs regards, à leurs désirs, tout ce qu'ils veulent.

Ce sont quelquefois de vrais animaux sauvages. Ils paraissent et sont ordinairement ce qu'on nomme de jolis enfants, gracieux, complaisants et flatteurs. Il n'y a pas de souplesse insinuante, de bassesses agréables dont ils n'aient le secret pour obtenir de vous ce qu'ils désirent ; vous les trouverez charmants si vous n'y regardez pas de près ; mais si, tout à coup, vous vous apercevez de leur manège et de votre faiblesse, si vous exigez d'eux le moindre travail, l'application la plus légère, immédiatement l'humour, le silence chagrin et boudeur ou même la grossièreté brutale et violente vous révèlent que ces enfants sont des enfants trompeurs ; qu'au fond et dans le vrai, comme des animaux apprivoisés, ils ne sont sensibles qu'à l'appât des moyens qui les apprivoisèrent ; mais qu'ils redeviennent des animaux sauvages et méchants, qu'ils mordent et qu'ils déchirent, dès qu'on refuse quelque chose à leurs appétits.

Mgr DUPANLOUP.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

A Vendre

— Une Auto « FORD »

S'adresser à M. Eugène Béchet.



GRAINES DU COQ HARDI

20 variétés potagères extra et un cadeau

franco domicile contre mandat de 20 fr.

18, QUAI MÉGISERIE, PARIS

Catalogue-calendrier de semis gratuit



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre Paramé et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille-et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686 Prop. P.-J. Montésinos Tél. Rothéneuf, 4.
English Spoken ----- Se habla Espanol

Tout confort moderne

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A Vendre :

Un Moteur Marque NOX

S'adresser à M. Edmond Goaziou

L. James

Commission - Représentation

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre

Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

American House

Vins et spiritueux Quai de la Roncière

PIERRE GOGNY, rue Bordelais

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBREBIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Barachois

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres

Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of

New-York, Socony.

Cigarettes Gloria.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation
Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

A vendre :

Une Maison, comprenant 8 appartements, rue La Fauvette.
S'adresser à Mme Vve Servain.



:- Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-

Pour être bien habillé,
 achetez les Vêtements et Pardessus de
BERGER Tailoring C° Ltd

Les moins chers et les plus chics

Grand choix d'échantillons chez L. JAMES.

A vendre :

Une Maison, route de la Pointe Blanche.

S'adresser à Mme Vve Baslé.

— Un Piano neuf « GAVEAU »
S'adresser à M. André Sarrazin.

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

for Economical Transportation

Six Cylindres



. 1931 .

LA General Motors et les usines Chevrolet ont combiné leurs ressources pour présenter en 1931 une six cylindres Chevrolet qui atteint une supériorité de qualité plus haute que jamais et l'offrir au public à un prix plus bas que jamais, en faisant ainsi la voiture populaire par excellence.

Cette Chevrolet est une grande voiture à tous points de vue : son empattement a été augmenté, sa carrosserie est spacieuse, sa vue est franchement imposante. C'est une voiture supérieure par sa construction moderne dans laquelle n'entrent que des matériaux de toute première qualité et surtout par sa performance irréprochable.

En fait, presque chacun des organes et des pièces qui contribuent au confort, à la beauté, à la résistance, à la facilité de conduite et du rendement de la voiture, comporte une amélioration pratique. Malgré tous ces avantages exceptionnels, cette Chevrolet "meilleure et plus grande" est offerte à des prix remarquablement bas.

Sans aucun conteste, jamais il n'a été offert plus belle voiture pour aussi peu d'argent.

La CHEVROLET 1931

Meilleure et plus Grande



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Capital versé 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos -- Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Excepté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Malin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

P. R. HAMEL,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance